

facrés pour les sicles du sanctuaire, & les vulgaires pour les sicles vulgaires. Et même si cette différence ne se trouvoit point générale, elle ne concludroit rien, sinon, qu'on avoit trouvé souvent à propos de marquer ces monnoyes d'un caractère plus connu du peuple. Demandons encore pourquoi les caractères employés dans les sicles différent pour la plupart de ceux du Code, & d'où vient ce changement?

Enfin tranchons cette difficulté. Nous ferons voir ailleurs que tous les défenseurs du Code Samaritain n'osent nier, excepté Morin & quelque peu d'autres des plus opiniâtres, que le Code Samaritain n'ait été transcrit sur un Exemplaire dont les lettres étoient carrées. A quoi sert donc toute cette dispute? Qu'on suppose alors si l'on veut les lettres Samaritaines en usage depuis Adam, cette antiquité ne servira de rien à notre question. Posons même que l'Exemplaire Hébreu ait été transcrit auparavant sur un Exemplaire Samaritain, n'est-ce pas accorder plus qu'on n'exige? Il faut nécessairement que cet Exemplaire, nommons-le, j'y consens, original, ait été perdu, puisque les Samaritains ont été obligés de se servir

d'un Code écrit avec des lettres carrées. Je crois que tout s'avant m'accordera que la plus ancienne Copie doit tenir la place de l'Original perdu, & servir de règle pour toutes les Copies suivantes. Cette question sur les caractères sera par conséquent celle de *Lana Caprina*.

### CHAPITRE III.

#### *Erreurs & corruption du Code Samaritain.*

Il s'agit à présent d'exposer les erreurs & la corruption du Code Samaritain. Examinons-en les circonstances. Est-elle possible, est-elle probable? Donnons des exemples de cette corruption, d'abord des exemples généraux & manifestes, ensuite des passages dont la corruption ne peut être niée par les zélés défenseurs des Samaritains.

J'aurois pu me dispenser de parler de la possibilité de cette corruption, si je n'en voulois faire un parallèle avec la corruption prétendue du Texte Hébreu.

1. Il est incontestable que les Samaritains ont formé un petit peuple. Ils assistèrent Alexandre le grand dans le

siège de Tyr pour captiver sa bienveillance, & naturellement ils devoient faire à cette occasion tous leurs efforts. Cependant tout ce corps auxiliaire n'étoit composé que de 8000 hommes, qui ne retournerent jamais chez eux, la plus grande partie de ceux qui étoient restés, furent détruits lorsqu'ils encoururent la disgrâce de ce conquérant, & ils furent remplacés par des Macédoniens; par conséquent ce résidu petit & isolé fut un objet de mépris général comme le reste des 8000 hommes relégués en Egypte. Etoit-il bien difficile à ces gens-là de changer leur Code de la manière qu'ils le trouvoient à propos & sans que personne fût à même de l'observer? Les étrangers & les Payens même regardoient les Juifs, & tous ceux qui participoient à cette religion comme des barbares insensés, & n'étoient point curieux de se procurer leurs Livres. Les Juifs avoient une telle horreur pour les Samaritains, qu'il ne leur eût pas été permis d'examiner ces Livres quand même on les leur auroit communiqués; par conséquent, cette corruption étoit non-seulement possible, mais facile: Et comment un peuple aussi souvent dé-

truit, mélangé, remplacé par des idolâtres, actuellement réduit à rien, auroit-il pu conserver un Code non corrompu, tandis qu'on ose imputer aux Juifs, peuple toujours très-nombreux, & très-zélé, d'avoir pu ou voulu faire des corrections sacrilèges dans les Livres sacrés qui leur avoient été confiés? La corruption du Code Samaritain est donc très-possible, elle est, dis-je, très-probable, & les Samaritains n'ont pas été meilleurs amis des Chrétiens que les Juifs. Et si les Juifs ont pu corrompre le Texte Hébreu pour faire tort à la religion Chrétienne, comme nos adversaires le soutiennent, les Samaritains ne devoient-ils pas aussi avoir eu le même but?

L'Histoire des Samaritains prouve qu'ils ont été beaucoup plus violens contre les Chrétiens que les Juifs mêmes, & la distinction que les Empereurs Chrétiens ont faite entre les deux Nations a été entièrement à leur désavantage. Ils ont refusé de reconnoître Jésus-Christ pour le Messie, qu'ils attendoient dans le temps de la venue de Notre Seigneur, comme le Dialogue entre lui & la femme Samaritaine (*S. Jean IV.*) le donne assez à connoître,

de même que le succès que sa Doctrine & ses miracles eurent auprès de plusieurs Samaritains. Ils font cependant pour le moins aussi aveuglés & opiniâtres que les Juifs. Ceux du dernier siècle disoient encore dans leur lettre à Ludolfe. „ Tu nous demandes au sujet „ du Messie, s'il est venu & s'il est „ celui duquel il est dit dans la Loi „ jusqu'à ce que Silô vienne & à lui se „ joindront les peuples. C'est Salomon „ qui est venu dans les jours passés, „ mais le Messie n'a point encore paru, & il viendra & son nom sera „ Hathab, &c.”

Si donc on peut croire que les Juifs en haine des Chrétiens & du Messie ont corrompé l'écriture, on voit que la même raison a subsisté & subsiste encore chez les Samaritains, & que ceux-ci ont eu, pour corrompre les passages, une facilité qui a manqué aux Juifs.

Quant à la corruption que nous attribuons aux Samaritains de l'écriture considérée en général, elle ne nous occupera pas beaucoup. Il est notoire & aucun fauteur des Samaritains n'a osé en disconvenir, que ces impies n'ont reçu que le Pentateuque & qu'ils ont rejeté constamment tous les autres Li-

vres reconnus unanimement pour Canoniques, par les Juifs & par tous les Chrétiens dans tous les temps; on fait aussi que ce fut par la raison, que ces Livres parlent de Jérusalem comme de la Cité sainte, où Dieu avoit ordonné de lui bâtir une Maison & dans laquelle il a habité d'une manière particulière, & que ce même Dieu éternel a toujours protégé fort particulièrement les Juifs, non-seulement contre les Gentils & les idolâtres, tels que étoient les Samaritains, mais contre les ancêtres de quelques-uns d'eux, contre les dix Tribus, ainsi contre la plus grande partie des descendans d'Abraham. Aussi ils ne rougirent point de traiter Eli & Samuël de Magiciens, & d'imputer au premier d'avoir fait disparaître par magie leur ancien temple de Garizim, construit par Josué, & qui n'a jamais existé que dans les impudentes menteries de leurs séducteurs; ils vomirent aussi toutes les injures possibles contre tous les saints Prophètes, mais principalement contre Esdras. La haine de Manassé & des autres exilés fut telle contre Esdras, qu'on pouvoit nommer un second Moïse, qu'elle a été transmise aux Samari-

tains & à leurs descendants. Faut-il s'en étonner ? Ils n'épargnerent pas même le saint Esprit dans leurs blasphèmes. Voilà donc une correction manifeste du Code sacré, une fraude impie qui n'a point d'exemple, dont on ne sauroit disculper les Samaritains & qui seroit infiniment plus préjudiciable à notre sainte religion, que tout ce dont on accuse faussement les Juifs.

En effet Jésus-Christ a cité plus souvent les Pseaumes & les Prophètes, que la Loi proprement ainsi dite. Car souvent la Loi est prise pour tous les Livres Canoniques de l'Ancien Testament ; & pourquoi ne l'auroit-il pas fait ? Le Pentateuque ne contient que 3 ou 4 passages relatifs au Messie qui ont été expliqués tout autrement par les Juifs, mais les Pseaumes & les Prophètes ont des passages si fréquens & si clairs, que les Juifs, malgré leurs rêveries & leur impudence, ne peuvent les éluder tous. Qu'on préfère après cela ce Code tronqué des Ecritures, & qu'on accuse les Juifs, qui les ont conservés en entier contre leurs intérêts, de les avoir falsifiés !

Ce n'est pas tout ; les Samaritains ont changé des passages, ils en ont

ajouté, altéré & retranché. Je veux épargner au gros des lecteurs, qui ne trouve pas gout à l'étude de la Philologie & de la langue Hébraïque, l'examen de ces endroits falsifiés, & les autres connoissent les ouvrages où cette matière a été discutée. Je me bornerai donc à un seul passage connu & dont la falsification ne sauroit être contestée par les Patrons des Samaritains. Il est incontestable qu'ils ont transposé les noms d'Ebal & de Garizim *Deut. XXVII. 4.* ; & que très-souvent les Copistes ont fait des fautes en transcrivant leur Code sur celui qui est écrit en caractères Hébraïques, où ils ont pris une lettre pour l'autre.

On rapporte une raison bien forte sens-doute en faveur du Code Samaritain, c'est que Tertullien, Origène, St. Jérôme & autres affirment que le signe que le Prophète (*Exech. IX. 4.*) devoit imprimer sur le front de ceux qui gémissent de leurs péchés, & que les Samaritains ont désigné en nommant la lettre *Tau*, étoit une allusion manifeste au signe de la ✠ représentée par le *Tau* des Samaritains, & non par celui des Hébreux, d'où ces zélateurs concluent 1°. que les Juifs ont falsifié

ce-passage; 2°. que le caractère Samaritain étoit celui dans lequel Ezéchiél a écrit sa Prophétie; c'est sur tout Vossius qui insiste sur ce bel argument.

Écoutons Vossius lui-même dans sa dissertation sur la Version des LXX, il y parle avec un enthousiasme extrême. Il dit que les LXX. parlent de ce signe ou lettre *Tau* en ajoutant qu'il est vrai que dans les LXX. on lit mal; que cette Version porte τὸ σημεῖον au lieu de Τ σημεῖον. Mais il assure, sans preuve, que ce passage se trouvoit autrefois suivant la seconde leçon Τ σημεῖον selon le Samaritain. Il avoue de plus que dans l'Alphabet Samaritain tel que nous l'avons, le *Tau* ne représente rien moins qu'une croix. Il a raison. On en a divers Alphabets, dans l'un le *Tau* est représenté : ces trois diverses figures ressemblent à une croix comme à une boule. Dans un autre ; pour ici une croix y est mêlée, sans que pourtant on ose insister sur la ressemblance, & généralement on trouve que dans l'Alphabet Phénicien, d'où l'on dérive le Samaritain, le *Tau* étoit écrit N. Que dit Vossius à tout ceci? Que le caractère Samaritain a été changé depuis. Comment! La plus forte raison

par laquelle ils combattent l'authenticité du Texte Hébreu des Juifs se fonde sur ce que ceux-ci ont changé leurs caractères, & que les Samaritains les ont exactement conservés! A quoi aboutira-t-elle donc, s'il consentent que les Samaritains ont aussi changé leurs caractères? Enfin ne voit-on pas que cette tradition s'est glissée dans l'esprit de ces Peres de l'Eglise qui étoient très-ignorans, quant à la langue & les caractères des Samaritains, & qu'elle doit son origine à quelque homme simple & pieux qui crut faire merveille en faveur de la religion Chrétienne, s'il pouvoit prouver qu'il est parlé du signe de la croix dans le Vieux Testament? Il aura pris cette imagination sur l'Alphabet Grec où la figure de T. se trouve comme dans le notre. Et comme, selon tous les Auteurs, toutes les croix érigées pour la punition des criminels, n'avoient pas la figure de  mais le plus souvent celle du T. il en aura conclu de quelque Version où il est parlé du *Tau* que c'étoit une allusion à la croix; & pour rendre cette idée plus authentique, on aura assuré qu'elle se trouvoit de cette figure chez les Samaritains; personne ne pouvoit les démen-

tir, cette langue étant aussi inconnue à tout le monde d'alors qu'à nous celle des Tangouts. Quelque considérables cependant qu'aient été les falsifications faites au Code Samaritain, elles augmenteraient considérablement lorsque du temps de Jésus-Christ Dositée Samaritain, Précepteur de Simon le Magicien, chercha à favoriser son impudente assertion qu'il étoit le Messie. Il séduisit beaucoup de ses compatriotes, de même que son Disciple, qui se disoit le Saint Esprit. Si on avoit cru alors qu'il se fût passé 6000 ans depuis la création, je ne fais comment il auroit pu faire comprendre à ses sectateurs qu'on étoit au temps de la venue du Messie, en diminuant le nombre des années.

Ajoutons encore une preuve contre le Code Samaritain tirée des aveux de Morin.

Je ne dirai pas qu'il ne contredit point Pierre Della Valle, lorsque celui-ci écrivit, après l'examen fait sur les lieux, que les Samaritains n'avoient jamais reçu parfaitement les Cérémonies Juives & avoient toujours conservé quelque chose du Paganisme, & que Morin avoue qu'ils en avoient été

taxés par les Juifs en tout temps. Je ne dirai pas qu'il reconnoît dans une lettre plusieurs fautes dans le Code Samaritain, parce, disoit-il, que souvent ils ont pris dans le Code Hébreu une lettre pour une autre, & qu'ils écrivent la même diction par .y... par .n. & par n., y souvent pour .n. & pour n.

Mais voici bien autre chose: dans la lettre qu'il écrivit de Paris en 1633. à Thomas Comberus, il assure. „ Que „ les Exemplaires des Juifs, en égalité du reste, sont à préférer aux Samaritains quelconques. Personne n'en „ doute à ce que je pense.”

Comment! un homme qui s'étoit vanté de posséder l'original de Moïse en caractères Samaritains, ce que pourtant ailleurs il réduit à un Code de l'année environ 1200. de Jésus-Christ, ou que du moins l'original existoit encore chez cette poignée de gens de toutes les nations; qui accuse les Codes Hébreux d'être tous falsifiés, tronqués, corrompus, & reconnoît ceux des Samaritains pour les seuls originaux; comment, dis-je, un tel homme peut-il avouer que les Hébreux leur doivent être préférés? Il n'ose pas contredire non plus l'ancienneté des caractères Hé-

breux, qu'il nomme Chaldéens. Il voudroit capituler & passer aux Rabins que la Loi a été écrite par Moÿse dans les caracteres Hébreux de nos jours de même que la Lame pontificale, les Mezuzolh, les Philacteres, &c.

---

#### CHAPITRE IV.

##### *Chronologie des Samaritains.*

Examinons en peu de mots leur Chronologie. M. l'Abbé l'Englet du Fresnoy pose pour Axiome, qu'entre trois témoins également dignes de foi, s'il y en a deux qui conviennent entre eux, leur témoignage doit prévaloir sur celui du troisieme. Rien de plus juste que cette Majeure; venons à la Mineure; or le Texte Hébreu, le Samaritain, & le Grec des LXX. sont des témoins, tous également dignes de foi. Voilà ce que je nie, & ainsi la conséquence sera nulle. Nous avons fait voir par des faits & des raisons invincibles que le Texte Samaritain n'est de nulle foi, ni valeur. Quant à la Version des LXX, nous en allons parler plus amplement, ici nous n'en dirons autre chose si non

que jamais on n'a avancé pareil paradoxe, qu'une Version doit être aussi authentique que l'Original.

Si le Texte Samaritain est fautive, comme tous les Auteurs en conviennent pour les temps anté diluviens, pourquoi ne pas pouvoir le soupçonner l'être de même pour les siècles suivans? Il porte, pour ce temps avant le déluge, 349 ans moins que le Texte Hébreu & 955 moins que la Version des LXX, quelle différence énorme! Il n'y en a pas moins entre les trois Codes après le déluge, pour le temps que les Patriarches ont vécu après avoir engendré le fils dont il est fait mention dans l'Ecriture, & pour la durée de leur vie en entier, quoique pour celle entre le déluge & la naissance d'Abraham les LXX & les Samaritains s'accordent, à Caïnan près que ceux-ci omettent, comme les Hébreux.

Nous n'entrerons pas ici dans une discussion de cette Chronologie. Elle sera mieux à sa place, lorsque nous examinerons celle des LXX.

Faisons encore une comparaison pour décider lequel des Codes, ou Hébreu, ou Samaritain, est plus digne de foi. Supposons que les Turcs envahissent

la Basse-Hongrie, qu'ils en emmenas-  
sent la plus grande partie des habitans  
en Tartarie, en Caramanie, en Géor-  
gie & qu'ils envoyassent des Tartares,  
Calmouks, Circaffiens, Nogayes, Dha-  
geslans, Mongouls & autres, pour peup-  
ler le pays; qu'en suite ils fissent une  
autre irruption dans la Haute-Hongrie,  
en emmenassent aussi une grande  
partie des habitans à Constantinople,  
& dans la Natolie ou Asie-Mineure;  
que là ces Chrétiens fussent par mil-  
liers & y eussent des Ecoles, des Aca-  
démies même; qu'après 50 ans, une  
partie retourna en Hongrie & que les  
autres se fixassent dans les susdits pays.  
Seroit-ce chez ceux-ci ou chez ces  
Tartares devenus Hongrois, qu'on  
chercheroit la religion, les Ecritures,  
les lettres, des Hongrois Chrétiens?

Récapitulons succinctement nos preu-  
ves.

1°. Dès le regne de Jéroboam jus-  
qu'à la captivité d'Osée, pendant 262  
ans, les dix Tribus ont été sans tem-  
ple, sans Prêtres de la Maison d'Aa-  
ron, sans Lévités, par conséquent sans  
Exemplaire de la Loi, qui maudissoit  
l'idolâtrie dans laquelle ils étoient plon-  
gés.

2°.

2°. Déjà du temps de Tiglat Pile-  
zer, en suite de Salmanazar, à la fin  
encore sous Manassé tout le peuple fut  
emmené captif, & tellement dispersé  
& éloigné, qu'on n'a jamais su ce  
qu'ils étoient devenus; de-là les fables,  
qui les placent au-delà du fleuve Sab-  
bation, dans une contrée inconnue,  
suivant les uns de l'Asie, d'autres de  
l'Afrique, d'autres enfin en Amérique.

3°. Le pays en fut si dépeuplé qu'il  
devint le repaire des bêtes sauvages &  
que les Monarques Assyriens furent  
obligés d'y envoyer de fortes colonies  
de leurs anciens Etats, & surtout de  
leurs parties orientales.

4°. Tous ces nouveaux venus ado-  
roient les divers Dieux de leurs pays,  
& à la fin y mêlèrent aussi un culte  
pour le Dieu d'Israël.

5°. Par conséquent pendant tout ce  
temps, il n'étoit pas question d'une  
copie de la Loi; ou s'ils en avoient,  
elle devoit être fort corrompue.

6°. Ce ne fut donc que par Manassé  
qu'ils en reçurent une, encore peut-  
être peu correcte, vu que cet Apostat  
se réfugia chez Samballat avant que la  
correction du Code Hébreu fût achevée.

7°. En suite ce peuple composé en

tout temps d'un mélange d'un grand nombre de nations payennes, s'est toujours accommodé au temps, au point qu'ils se sont souvent défendus d'être Juifs, ni de nation, ni de religion, & qu'ils ont demandé que leur temple fût dédié à Jupiter, & peu-à-peu cette nation mêlée a été presque réduite à rien.

8°. Jésus-Christ les a rejettés & ne les a point voulu reconnoître, ni pour Juifs, de la véritable religion, ni pour des brebis égarées de la Maison d'Israël, & il les a confondus avec les autres Gentils.

9°. Leur Code a des corruptions manifestes, ils ont rejetté tous les Prophètes & les autres Livres de l'Écriture sainte, qui sont pourtant le principal fondement de la religion Chrétienne.

10°. Pour conclusion, ce n'est point chez de pareils pervertis qu'il faut chercher le Texte original, dans sa pureté.



## CHAPITRE V.

*De la Version des LXX. Histoire des Grecs Hellenistes.*

Passons à l'examen de la Version Grecque nommée vulgairement celle des LXX. Nous y procéderons de la même maniere, que pour celui du Code Samaritain, en posant plusieurs questions que nous tâcherons de résoudre.

1°. L'Histoire des Grecs Hellenistes, entant qu'elle peut servir à éclaircir cette question.

2°. L'Histoire de la Version des LXX. suivant Aristée, où l'on discute divers points, si Démétrius de Phalere a eu part à cette Version; la députation de Jérusalem & les énormes dépenses du Roi à cette occasion. La Loi écrite en lettres d'or. Les LXXII. ou LXX. Interpretes, six par chaque Tribu, & les autres circonstances de cette fable.

3°. Les Additions faites à cette histoire par d'autres, comme l'inspiration divine & les Cellales.

4°. Par qui & en quel temps cette Version a été faite.

5°. Les témoignages en sa faveur, celui des Juifs.

6°. Principalement celui de Joseph.

7°. Les citations de Jésus-Christ & de ses Apôtres.

8°. L'opinion des Peres de l'Eglise.

9°. Les erreurs qui s'y trouvent, particulièrement celles qui sont d'importance. Les Juifs nommés Hellénistes sont tous les Juifs dispersés hors de la Palestine dans des pays où la langue Grecque étoit la plus ou la seule utilisée, principalement ceux de l'Egypte, qui étoient en plus grand nombre que dans tout autre de ces pays.

Les principaux Juifs, Grecs ou Hellénistes, étoient donc ceux de l'Egypte; tous les autres n'ayant été dispersés dans les divers autres pays, comme l'Asie-Mineure occidentale, la Thrace, la Grece, les Isles de la Mer Méditerranée, Provinces Romaines, &c. que peu-à-peu dans les guerres qu'ils eurent avec les Successeurs d'Alexandre, du temps de la persécution d'Antiochus, enfin lorsque les Romains furent les possesseurs de tous ces pays.

La transmigration des Juifs en Egypte est aussi de plus ancienne date & fut très-nombreuse.

Joahas Roi de Juda fut emmené en Egypte par Pharaon Necho, l'an 609 avant Jésus-Christ, & apparemment d'autres de ses sujets le furent de-même.

L'An 589, lors de la destruction de Jérusalem par Nébucadnezar, grand nombre de Juifs s'enfuirent en Egypte & entraînerent avec eux Jérémie & Baruch son Secrétaire. On suppose que Jérémie y mourut l'an 577. avant Jésus-Christ.

Il y a apparence que sous Cambise & sous Xerxès les Juifs qui leur ont donné du secours pour la conquête de l'Egypte, y ont aussi laissé une partie des leurs.

Lors qu'Alexandre bâtit la Ville d'Alexandrie 331 ans avant Jésus-Christ, il y mit grand nombre de Juifs, outre beaucoup de ses Soldats vétérans, auxquels il accorda de grands privileges; ce qui attira encore quantité d'autres habitans, de sorte que presque la moitié de la ville fut habitée de Juifs, surtout lorsque Ptolémée I. Soter s'étant rendu maître de la Palestine en transporta plus de 100,000. en Egypte, principalement 311 ans avant Jésus-Christ; plusieurs même y furent attirés par la fertilité du pays & par les privi-

leges dont ils jouissoient, & les Juifs qui y éprouverent une fécondité pareille à celle de leurs Ancêtres dans le temps de leur servitude, le regarderent comme leur pays natal & oublièrent entièrement la Palestine. Ce fut bien autre chose, lorsqu'Onias y eut construit un temple. Cet article mérite que nous en exposions quelques particularités.

Onias, fils d'Onias souverain Sacrificateur à Jérusalem, & qu'on suppose avoir été l'unique reste de la race d'Aaron, ayant eslué un passe-droit puisque depuis ce temps jusqu'à Hérodote la souveraine sacrificature fut dans la famille des Asmonéens, se rendit en Egypte, où il fut si bien captiver les bonnes grâces de Ptolémée Philomator & de Cléopâtre, qu'il devint leur favori & leur plus intime confident. Il avoit introduit à la Cour un autre Juif, nommé Dosithee, qui acquit de même la faveur du Roi. Et réunis, ils gouvernerent, sur la fin du règne de Ptolémée, l'Egypte avec un pouvoir presque absolu, dont ils profiterent pour obtenir du Roi la permission de construire dans ce pays un temple pour les Juifs qui y habitoient, & en même

temps la grande sacrificature pour Onias & pour ses descendans. Ils représentèrent au Roi qu'il étoit de son intérêt d'empêcher les Juifs de se rendre chaque année à Jérusalem qui étoit alors sous la domination des Rois de Syrie, le plus souvent ses Ennemis; qu'il risquoit trop par de pareilles liaisons qui non-seulement cesseroient par la construction de ce nouveau temple, mais que cet établissement attireroit de toute part les Juifs en Egypte, ce qui enrichiroit ce pays d'une multitude de nouveaux habitans. Ces raisons persuaderent le Roi. Onias se vengea par-là de ses compatriotes, & assura cette grande charge à sa postérité.

Les Juifs, à la vérité, s'en firent quelque serupule, parce que Jérusalem étoit le seul endroit que Dieu avoit fixé pour son culte. Onias leva cette difficulté par le passage du Prophète *Esaïe XIX. vs. 18. & Juivans.* „ Alors il y „ aura cinq Villes dans l'Egypte qui „ parleront la langue de Canaan & qui „ jureront par le Seigneur Dieu des „ armées. L'une desquelles sera nommée la ville de destruction (ou du „ Soleil si on lit  $\pi$  pour  $\eta$ ). Il y aura „ en ce temps-là un Autel du Seigneur,



& aussi sainte, que l'étoit aux autres Juifs celle de Jérusalem, ils n'auront pas voulu la nommer, *ville d'iniquité*. C'est peut-être pour cette raison qu'ils n'ont pas voulu employer un mot Grec tel que *par exp. δίκαιος*, de *νομος*, de *δémotoc*, pour *Juste*, ou de *δικαιοσύνη*, de *εδίκια* pour *Justice*, & ont mieux aimé Grécifier un mot Hébreu *צדק* pour former *cedék*, de *Zaddic* ou de *Saddic* en Hébreu; mais alors pourquoi y ajouter le *a* privatif, pour faire comprendre que c'est, *injuste* qu'on doit entendre? Revenons à l'histoire.

Ces Juifs jouirent donc d'une si grande liberté jusqu'au regne de Caligula, que Philon assure qu'il y avoit alors plus d'un million de Juifs en Egypte sans compter ceux de la Cyrénaïque.

Lors du soulèvement universel des Juifs dans la Palestine, qui attira enfin la destruction totale de la ville sainte & de presque toute la nation, plusieurs mutins se sauverent en Egypte, & voulurent y exciter leurs compatriotes à la rébellion; les anciens de la nation furent plus sages & persuaderent à ceux ci de se saisir de ces rebelles, qu'ils livrerent au nombre de 6000. aux Romains, lesquels les firent mourir. Ces

preuves de fidélité que les Juifs Egyptiens donnerent, n'empêcherent pas que Vespasien craignant sans doute que tous les Juifs dispersés ne se réunissent vers leur unique temple restant, n'ordonnât de le démolir. Lupus gouverneur d'Alexandrie se contenta de le fermer, son Successeur Paulin le pilla, & peu-à-peu il tomba en ruine.

Ceux de la Libie, ou Cyrénaïque, se laisserent séduire par un faux Prophète, ce qui couta la vie à plusieurs milliers. Enfin à la dernière révolte générale des Juifs sous Adrien, il y eut, suivant Dion, en tout 580,000. hommes tués, & ceux de l'Egypte y eurent leur bonne part: depuis ce temps les Juifs, tant de la Palestine, que de l'Egypte, ont été dispersés par tout le monde.

---

## CHAPITRE VI.

*Histoire de la Version des LXX. & de la fable d'Ariflée.*

Venons à l'histoire de la fameuse Version des prétendus LXX & examinons d'abord qui étoit ce Démétrius

de Phalere & s'il a pu avoir part à cette Version. Chacun fait qu'il fut obligé de s'enfuir d'Athènes, lorsque les Macédoniens s'en rendirent maîtres; qu'il fut condamné à mort absent; que Cassandre, chez qui il se réfugia, ayant à son tour eu le dessus, il l'établit pour gouverner la République; qu'il s'en acquitta si sagement que les Athéniens lui éleverent 300 statues; que Démétrius Poliorcetes s'étant emparé d'Athènes, il s'enfuit à Thebes; qu'il fut encore condamné à mort par les Athéniens & ses statues renversées; qu'il se réfugia de nouveau chez Cassandre & ensuite auprès de Ptolémée Soter en Egypte, qu'il y fut en grand crédit pendant tout le règne de ce Ptolémée; Président de l'Académie nommée Museon, & Préfet de la Bibliothèque. Par contre il fut haï mortellement de Ptolémée Philadelphie, & l'on n'en sera pas surpris, si l'on considère qu'il l'avoit offensé par l'endroit le plus sensible. Ptolémée Soter avoit eu pour première femme Euridice fille d'Antipater, ensuite Bérénice qui accompagna Euridice lorsque celle-ci se maria. De Bérénice Ptolémée eut trois fils; deux furent tués par Philadelphie, ce

qui lui fit donner ce nom par antiphrase. Bérénice cajola beaucoup son vieux époux pour qu'il voulût nommer successeur Philadelphie. Il consulta pourtant Démétrius; celui-ci ne cessa de lui représenter l'injustice de ce procédé. Il n'y gagna rien. Bérénice eut le dessus. Philadelphie non-seulement fut nommé successeur, à l'exclusion de Ptolémée-Ceraunus fils d'Euridice, mais pour lui mieux assurer cette succession son pere lui céda la couronne en 285 avant Jésus-Christ. Philadelphie ne put oublier l'offense de Démétrius; aussi lorsque Ptolémée Soter mourut, un ou deux ans après sa cession, Philadelphie, sans cacher un moment sa haine, le fit mettre dans une prison étroite où il mourut, à ce qu'on prétend, d'une piqûre d'Aspic, la même année que son bienfaiteur (1); ce qui arriva l'an 283. ou 284 avant la venue de Jésus-Christ. Ce sont ici des faits incontes- tables.

Voyons à-présent s'ils s'accordent avec ce qu'on débite sur la part que Démétrius doit avoir eue à la Version des LXX. Tous les défenseurs de cette

(1) Voyez Plutarque, Diogene Laërce, &c.

Version, tous ceux qui l'attribuent aux LXX. conviennent presque unanimement que c'est Ptolémée Philadelphie qui en est le héros (2). S<sup>r</sup>. Irénée, Théodore, Jean de Malala, l'attribuent à Ptolémée Lagide ou Soter: d'autres ne sachant comment se tirer des anacronismes disent que Philadelphie a régné longtemps avec son pere; nous voyons pourtant que l'histoire dit le contraire & que ce prétendu Aristée ne parle jamais que d'un Roi conformément à nos Auteurs. Quand est-ce donc que cette admirable Ambassade au grand-sacrificateur Eléazar a été envoyée? Il faudroit que ce fût pendant les deux ans que Philadelphie régnoit avant la mort de son pere. Mais alors comment Démétrius auroit-il eu tant de crédit auprès de lui, comme il paroît par toute cette fable d'Aristée? Tout ce que Philadelphie fit pour ne pas chagriner son pere, ne consistoit qu'à ne pas persécuter Démétrius, comme il fit dès l'instant de la mort de Pro-

(2) Clément Alexandrin. Anatole à Soter & à Philadelphie. Mr. de Valois dans ses notes sur Eusebe adopte cette opinion en disant qu'elle a été commencée sous l'un & finie sous l'autre, ce qui est plus que probable, mais que deviendra alors toute cette belle histoire d'Aristée?

lémée Soter. Mais qui croira qu'il eût eu une telle confiance en lui, selon Aristée, qu'il pût disposer de son Trésor pour acquérir des Livres? Le Roi demanda à Démétrius combien de Livres il y avoit actuellement dans la Bibliothèque: celui-ci répondit 200,000. volumes ou 20 myriades, que dans peu il l'augmentera à 50 myriades ou 500,000 volumes, en ajoutant pour raison admirable, *car on m'a raconté, que les Juifs avoient des Loix qui méritoient d'être copiées & insérées dans la Bibliothèque*; c'est donc par ces Loix qu'il vouloit achever les autres 300,000 volumes. Mais passons cette sottise; ne voit-on pas déjà régner dès le commencement les impudentes menteries de ce prétendu Aristée? Il dit qu'après dans la 1<sup>e</sup>. ou 2<sup>e</sup>. année de Philadelphie, il y a eu  $\frac{200}{20}$  volumes, & Eusebe rapporte comme une chose étonnante, qu'il n'a laissé à sa mort, 37 ou 38 ans après, vu qu'il régna 39 ou 40 ans & qu'il n'eût fait que ramasser des Livres pendant tout ce temps, que la moitié ou 100,000.

La plupart des Auteurs rapportent cette Version 6 ans après la mort de Solon; & alors où restera ce Démétrius,

mort la même année que ce Ptolémée?

Je viens à l'Ambassade qui fut faite à Jérusalem & aux sommes immenses que ce Ptolémée voulut sacrifier pour un seul Livre.

Il racheta tous les Juifs Captifs en Egypte pour 660 Talens Alexandrins qui font le double d'Attiques, le Talent Attique équivaloit à mille Ecus de notre monnoye: voilà donc 1320 Talens de 1000 Ecus, ou 1,320,000. Ecus.

Il ordonna qu'on prît  
100 Talens pour les  
présens, qui font 200  
Talens Attiques, ou 200,000 Ecus.  
Il donna à chacun des  
LXXII. Interpretes 2  
Talens en or qui font  
20 Talens en argent  
& une Coupe d'un Ta-  
lent valeur Attique; 42  
Talens pour 72. fe-  
roient seuls 3024. Ta-  
lens ou . . . . . 3,024,000 Ecus.  
3 Talens à chacun dé-  
jà après les Repas so-  
lemnels . . . . . 432000

4,976,000 Ecus.

A combien se pouvoient monter les dix Tables d'argent avec leurs pieds,

celles d'or enrichies de pierreries, tous leurs ornemens, la coupe d'or de 30 Talens, les habits, les étoles, la pourpre, le fin linge, les bassins, les foucoupes, & tant d'autres meubles & ustensiles, les uns en or, les autres en argent, de même que tous les autres fraix? On voit bien que ce seul Livre lui aura coûté 10 ou 20 fois plus que tout le reste de sa Bibliothèque. On a conservé comme un fait très-mémorable, que les Athéniens lui ayant prêté les Originaux de Sophocle, d'Euripide, d'Eschyle, il leur envoya les Copies en place & 15 Talens; ceci paroïssoit une libéralité extrême, mais qu'est ce en comparaison de peut-être 25000 Talens pour un seul Livre? Encore Joseph renchérit-il sur cette somme excessive, comme nous allons le voir: pourquoi? Lui & son compatriote caché sous le nom d'Aristée, vouloient prouver par-là combien leur Loi devoit être excellente, puisqu'un Roi payen dépensa une somme qui auroit suffi pour acheter un Royaume. Pourquoi ce Roi payen auroit-il donc fait une si énorme différence entre le prix d'un original d'un Poëte Grec, à ne le payer que cinq Talens pour chacun,

& cette Loi d'un peuple méprisé, en la payant 5000 fois plus haut ? Un Roi Salomon auroit peut-être acheté si cher l'original de la Loi, s'il n'avoit déjà été dans l'arche. C'étoit tout ce qu'il pouvoit faire, puisque g'auroit été un Livre unique & le plus précieux pour lui. Mais de quelle Bibliomanie qu'on soit possédé, jamais on ne pourra supposer qu'un Prince payen l'ait poussée si loin, & aucun Auteur, excepté les Juifs, n'auroit-il conservé ce trait de générosité, disons de prodigalité insensée, unique & inouïe, lorsqu'on a conservé celui des 5 Talens pour un Auteur Grec ? Ne diroit-on pas que Philadelphie étoit Juif ? On le croiroit parce que cet Aristée dit qu'après qu'on lui eut présenté la Version, il la reçut avec une vénération religieuse, il ordonna d'en avoir grand soin ; il avoit raison, elle lui coûtoit assez. Il ajoute même que l'on doit conserver ou observer ces Loix. Le masque ne tombe-t-il pas si bien que le Juif se montre dans la personne de ce prétendu Officier de la Cour de Ptolémée ?

Suivant la somme de 660 Talens & à 20 Drachmes la personne rachetée, il auroit fallu que le nombre s'en mon-

tât à 198,000 : aussi notre fabuliste dit qu'Andréas, un autre Courtisan, étant interrogé, combien il pouvoit y en avoir à racheter, il supposa qu'il pouvoit y en avoir au-delà de 10 myriades, mais qu'on en avoit déboursé 400 Talens, ce qui feroit 120000, & qu'en suite ayant racheté les enfans avec leurs meres le tout fit la somme des 660 Talens, ainsi de 198,000 Ames.

Il y avoit beaucoup de Juifs en Egypte, je l'avoue; cependant ce nombre paroît incroyable: accordons le pourtant, mais où notre imposteur a-t-il péché qu'ils fussent Esclaves & qu'ils avoient besoin d'être rachetés ? N'avons-nous pas vu, & tous les Auteurs ne s'accordent-ils pas à dire, qu'Alexandre & Ptolémée Soter avoient comblé les Juifs de faveurs, qu'ils leur accorderent des privilèges les plus favorables, afin de les attirer à changer de Patrie ? Comment ceci s'accorde-t-il avec cet esclavage duquel il fallut les racheter ? Ce sont-là des mensonges qui fauvent aux yeux de ceux qui les tiennent ouverts, mais non des aveugles volontaires.

Pour prouver l'authenticité de ce récit, on s'appuye principalement de

Josèphe. Voyons si le témoignage est recevable. Je remarque d'abord que lui-même n'en a d'autre témoin que cet Aristée qu'il cite, qu'il transcrit même quelquefois mot pour mot; souvent aussi il y fait des changemens qui rendent cette histoire toujours plus suspecte. D'où a-t-il été convaincu de la vérité de ce récit? La langue Grecque étoit inconnue à Josèphe avant de l'avoir apprise avec soin. Il n'a donc pu l'apprendre que des Juifs Hellénistes, qui lui en ont pu d'autant plus facilement imposer, qu'il n'avoit pour but que d'élever l'antiquité & la gloire de sa nation par-dessus toutes les autres.

Il y a plus, ce Josèphe qui étoit si grand Egoïste, qui n'oublie aucune circonstance pour se faire valoir soi-même comme on le voit entre autres par l'histoire de sa vie; qui se vante d'avoir fouillé & puisé dans les Archives Sacrées. D'où vient ne les alléguer-t-il pas pour rendre cette fable croyable & lui donner un plus grand degré d'authenticité?

Un Roi gratifie le peuple Juif avec une générosité inouïe, de près de 200,000 compatriotes auxquels il donne la liberté, des présens dont on a

rien vu d'égal. Il leur demande leur Loi, la paye si cher, ce qui fait preuve de son excellence; & l'histoire des Juifs n'en dit pas un mot tandis qu'elle fait mention de tous les autres bienfaits des Rois & de tout ce qui peut faire honneur à la nation & à la religion des Juifs! Ne faut-il pas être surpris qu'en considérant cette seule circonstance, il y ait encore, je ne dis pas si grand nombre de savans & de personnes de bon sens, mais une seule qui soutienne ce fait? Passons outre.

Il commence (*Livre LXII.*) par rapporter comment Ptolémée Soter, après avoir pris Jérusalem, avoit emmené grand nombre de Juifs en Egypte (1), mais qu'ensuite il prit tant de confiance en eux qu'il leur confia la garde de diverses Places, qu'il leur donna droit de Bourgeoisie à Alexandrie comme aux Macédoniens, „ & qu'il les obligea par serment de lui être fideles, „ que plusieurs autres Juifs allèrent de „ leur bon gré s'établir en Egypte, „ où ils étoient attirés par la fertilité „ du pays, & par l'affection que Pto-

(1) D'autres Auteurs déterminent le nombre des hommes conduits à Alexandrie pour contribuer à la peupler, à 100,000.

„ lémée témoignoit à ceux de leur „ nation.”

„ Ce bon homme faisoit avidement tout ce qui pouvoit faire honneur à sa nation, sans s'embarasser des contradictions, & ne voyoit pas que les faits contraires s'entre-détruisent & rendent alors le tout fort douteux : comment peut subsister l'idée de toutes les fa-veurs dont Ptolémée combloit les Juifs, & de leur transmigration volontaire en Egypte, avec celle du prétendu esclavage dont il falloit les racheter ?

„ Ptolémée, dit-il, surnommé Philadelphe, succéda au Royaume d'Egypte à Ptolémée Soter son pere & regna 39 ans. Il fit traduire en Grec les Loix des Juifs & permit à 120,000 Juifs de leur nation, de retourner en leur pays, dont je dois dire quelle fut la cause. Démétrius Phalereus Intendant de la Bibliothèque de ce Prince, &c.

„ Tout ceci doit donc avoir été fait sous Ptolémée Philadelphe, après la mort de son pere, & tous les Auteurs l'assurent. (2) Mais alors comment con-

(2) Aristée même parle toujours d'un seul Roi & il n'insinue jamais que le pere & le fils aient regné ensemble.

„ cilier ce récit avec le fait que Démétrius fut l'Intendant de la Bibliothèque sous Philadelphe, son Ennemi mortel, qui dans l'instant de la mort de Soter le confina dans une prison, pour déli-bérer ce qu'il en ordonneroit, & que Démétrius mourut peu après ?

„ Puis donc qu'il est impossible que Démétrius, comme on le prétend, ait été la cause première & principale de la traduction sous Philadelphe, il est manifeste que toute cette fable mal imaginée tombe dans le néant. Nous avons dit que Joseph malgré les sommes immenses dont Aristée parle, qui doivent avoir été employées pour obtenir une Copie du Pentateuque, renchérit encore sur lui : en effet au lieu de 20 drachmes qu'Aristée dit avoir été payées pour chaque Esclave Juif, Joseph assure & répète que ce furent six vingt drachmes, par conséquent six fois autant ; il est vrai qu'il ne parle que de 120,000 Juifs rachetés. Mais comme il se réfère entièrement à Aristée, il ne le contredira pas sur l'augmentation arrivée par le rachat des enfans. Quelles sommes ! Elles surpassent non seulement toute croyance, mais la crédulité la plus aveugle.

Après avoir ensuite transcrit plusieurs passages d'Aristée, il fait une description des présens magnifiques & principalement de la table d'or, que Ptolémée envoya pour le temple. Jamais ouvrage de l'ée, qui a épuisé l'imagination d'un Auteur, n'y atteindra. C'est dommage que Joseph, si exact en tout, ne dise pas qu'il l'a vue & ce qu'elle est devenue.

Il assure que le Roi adora ces Livres, ce qui en effet est le propre terme d'Aristée, qui dit *προσκύβωας*, ce qui signifie *adorer, baiser en signe d'adoration, vénérer*. Il les regarda donc comme divins, quoiqu'il restât payen & que toute sa vie ne rende pas croyable un tel acte de piété. Enfin il fait l'énumération des autres présens, rapportés par Aristée. Il copie aussi ce qu'Aristée dit de la Loi écrite en lettres d'or. Les Rabins assurent que jamais la Loi n'a pu être écrite en pareilles lettres & que ç'auroit été la profaner. On objectera: Pourquoi donc Joseph assure-t-il la même chose, lui qui étant Pharisien, connoissoit toutes les Loix & les ordonnances religieuses des Juifs? Je réponds 1°. qu'il copia Aristée à-peu-près en tout & principalement

lement en tout ce qui peut faire honneur à sa nation. On voit dans son histoire, qu'il a altéré la vérité de la sainte Ecriture en bien des endroits, de même que celle de l'histoire, ainsi qu'il ne devoit pas se faire scrupule d'assurer cette circonstance, quand même elle auroit été contraire à la vérité. 2°. Qu'on rapporte un seul autre exemple qu'un pareil Exemplaire ait jamais existé avant ou après cette époque, & je me rendrai quant à la possibilité du fait.

Troisième observation. On dit que ce code étoit écrit en lettres d'or, apparemment pour le mettre au-dessus de tous les autres. Ce sera donc le code qui aura été conservé avec un soin religieux dans le temple, apparemment le code d'Esdras qui a remplacé celui de Moïse. Jamais on ne l'auroit cédé à Ptolémée pour en priver le temple & le peuple Juif, malgré toute la générosité excessive de Philadelphie. Mais si on l'a fait transcrire tout exprès en faveur du Roi? Ceci est encore impossible; tout s'est fait fort à la hâte, & on n'auroit pas eu le temps de faire une copie quelleconque, encore moins en lettres d'or.

Aristée assure qu'il y a eu 72 Interpretes, six de chaque tribu ? Mais cette assertion est des plus absurdes comme l'ont observé plusieurs bons critiques. Depuis que les dix tribus ont été transportées par Tiglat-Pilezer & Salmanazar, jamais on n'a su ce qu'elles sont devenues. Les Juifs même qui ont cherché à découvrir la demeure de leurs freres, n'en ont pu venir à bout. Ils leur ont assigné avec des circonstances les plus ridicules, des pays qui n'ont jamais existé, au-delà du Fleuve Sabbathon ou Sambation, comme nous l'avons observé ci-dessus; d'autres vers les Andes en Amérique: enfin aucun d'eux n'a jamais osé avancer qu'ils soient revenus avec ceux des Tribus de Juda, de Benjamin & de Lévi. Je ne disconviens pas que quelques-uns ne s'y soient peut-être mêlés, soit à ce retour, soit auparavant, pour conserver la vraie religion; mais ils ne faisoient pas la millieme, peut-être pas la dix-millieme partie de tout le peuple. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que jamais aucun individu de ces Tribus n'a eu part ni au gouvernement dans le Sanhédrin, ni à la Sacrificature. Or où auroit-on pris six dans

chaque tribu qui fussent capables d'un pareil ouvrage? Je dis plus; on ne les auroit pas trouvés dans les autres trois tribus. Je vais le prouver.

Je falloit que tous ces 72. fussent bien versés dans la Loi & dans le sens de la Loi. On voit quelles misérables versions nous avons souvent, parce que les traducteurs ne comprennent pas le sens de l'original. Que dit Joseph sur la fin de son histoire des Juifs?

„ On ne répute sages que ceux qui  
 „ ont acquis une si grande connoissance  
 „ de nos Loix & des lettres saintes,  
 „ qu'ils sont capables de les expliquer;  
 „ ce qui est une chose si rare  
 „ qu'à peine deux ou trois y ont réussi  
 „ si & mérité cette gloire.”

Comment! Du temps de Joseph, où les Juifs n'étoient plus si barbares, on eût trouvé à peine deux ou trois, qui eussent eu les qualités requises pour un pareil ouvrage, & 350 ans auparavant Eléazar n'a pas eu la moindre peine d'en trouver six dans chaque tribu! Cela est admirable. En ce cas il faudroit bien admettre les divers miracles auxquels les Patrons de la Version des LXX ont eu recours.

Que dis-je? Personne ne disconvien-

dra que pour traduire il faut avoir une connoissance aussi parfaite de la langue dans laquelle on veut traduire, que de celle dont on traduit. OÙ les LXX auroient-ils pris cette connoissance? Rapportons encore le témoignage de Joseph, qui précède immédiatement celui que nous venons d'alléguer.

„ Je n'ai pas sujet de plaindre le  
 „ temps que j'ai employé à apprendre  
 „ la langue Grecque, quoique je ne la  
 „ prononce pas en perfection, ce qui  
 „ nous est très-difficile, parce que l'on  
 „ ne s'y applique pas assez & qu'on  
 „ n'estime point parmi nous ceux qui  
 „ apprennent diverses langues; on n'y  
 „ considère cette étude que comme  
 „ une étude profane, qui convient au-  
 „ tant ou plus aux Esclaves qu'aux per-  
 „ sonnes libres.”

Quel contraste ! Les Juifs avoient leur ancienne langue. Je veux même supposer avec ceux qui assurent qu'elle avoit été changée après le retour de la captivité, jusqu'à la destruction du temple; qu'elle a été fort mêlée du Chaldéen & du Syriaque, jusqu'au temps que Ptolémée Soter a conquis la Palestine; ils étoient toujours sous la domination des Perses & n'avoient aucu-

ne relation avec les Grecs, cependant on trouve dans l'instant 72. hommes, même six de chaque Tribu, capables de faire une traduction si exacte de la Loi, qu'elle égalait ou, selon quelques-uns, surpassoit l'original. Mais dans l'espace de 350 ans qu'ils se trouverent sous les Grecs & sous les Romains, dont la langue vulgaire en Orient étoit la Grecque, jusqu'au temps que Joseph écrivoit son histoire, la langue Grecque étoit devenue entièrement étrangère aux Juifs selon le témoignage du même Joseph! Quelle personne de bon sens pourra ajouter la moindre foi à de pareils contes?

Il y en a qui, sentant ces absurdités & voulant les lever, assurent que c'est le Sanhédrin lui-même qui s'est transporté en Egypte. Ils ne voyent pas que par-là ils tombent dans une bien plus grande absurdité. Ce conseil étoit établi pour le gouvernement tant ecclésiastique que civil de toute la Palestine: on auroit donc privé tout un vaste pays de ses Magistrats qui l'auroient laissé dans une Anarchie pour aller traduire la Loi en Egypte, & le grand-sacrificateur Eléazar qui en étoit l'ame & le chef en devoit être exclus?

Difons encore un mot d'Eléazar. Jofephe n'ayant pas ofé foutenir qu'il fût grand-facificateur, invente une autre fable, pour perfuader au Monde qu'il pouvoit avoir été nommé avec quelque vérité. Voici ce qu'il dit.

„ Après la mort du grand-facifica-  
 „ teur Onias, Simon fon fils lui succé-  
 „ da & fut furnommé *Juste* à caufe de  
 „ fa piété & de la bienveillance qu'il  
 „ portoit à fa nation. Il ne laiffa qu'un  
 „ fils nommé Onias, encore fi jeune  
 „ qu'Eléazar frere de Simon, de qui  
 „ il s'agit maintenant, exerça au lieu  
 „ de lui la fouveraine facrificature, &  
 „ c'est à cet Eléazar que le Roi Pro-  
 „ lémée écrivit la lettre fuivante, &c.  
 „ Un autre rapporte ce fait de la ma-  
 „ niere qui fuit.

„ Dans la 5<sup>e</sup>. année du regne de  
 „ Ptolémée Philadelphie mourut le  
 „ grand-facificateur Manaffé à Jérufa-  
 „ lem, à qui succéda Onias II.,  
 „ fils de Simon le *Juste*, mais comme  
 „ il étoit encore fort jeune, Eléazar  
 „ fut nommé grand facrificateur à fa  
 „ place; celui-ci venant auffi à mourir  
 „ avant qu'Onias fût en âge com-  
 „ pétent, on confia cette charge à  
 „ Manaffé.”

Il faut faire attention que cette élec-  
 tion ou vicariat d'Eléazar ne fe fonde  
 que fur le témoignage de Jofephe, &  
 celui-ci paroît l'avoir inventé pour  
 donner du crédit à l'histoire d'Ariftée.  
 J'y trouve des difficultés.

Ce fut dans la 5<sup>e</sup>. année de Ptolémée  
 Soter, à compter depuis le temps qu'il  
 prit le titre de Roi, ainfi environ l'an  
 295, d'autres difent 300, avant Jésus-  
 Christ, que Simon le *Juste* succéda à  
 Onias I. dans la grande facrificature.  
 Il gouverna 9 ans, & Eléazar après lui  
 pendant 15 ans, ce qui ne s'accorde  
 pas avec le refte. Manaffé doit avoir  
 été élu l'an 252. Ainfi à fuppofer feu-  
 lement que Simon ait commencé en  
 295, & qu'il foit mort 286 ans avant  
 Jésus-Christ, Onias fils de Simon auroit  
 eu alors 34 ans, en le fupposant né à  
 la mort de fon pere. Il ne devoit donc  
 pas être trop jeune pour succéder à  
 Eléazar, ce qui paroît d'autant plus  
 fondé, que 19 ans après Onias eft dé-  
 crit fi âgé, que ne pouvant faire le  
 voyage d'Egypte, il fut obligé d'y  
 envoyer Jofeph fon Neveu; ainfi il  
 devoit avoir bien plus de 53 ans. De  
 tout ceci je foupçonne que toute cette  
 histoire d'Eléazar Vicaire, pourroit

bien être controuvé comme le reste; mais quand même il seroit très-véritable qu'Eléazar eût été grand Sacrificateur dans le temps qu'on le suppose, l'histoire d'Aristée ne se trouveroit pas moins fautive, par toutes les raisons que j'ai alléguées.

Venons à d'autres circonstances rapportées par Aristée, qui ne paroîtront pas moins fabuleuses. Les membranes ou peaux sur lesquelles la Loi étoit écrite, se trouvoient si bien travaillées qu'on n'en pouvoit discerner la composition. Voilà qui est admirable. Les Juifs étoient de véritables barbares dans les arts, & ils savoient si bien préparer le parchemin, inventé longtemps après à Pergame, que les Egyptiens si grands Artistes en tout, comme on le voit par cette table merveilleuse envoyée par Philadelphie à Jérusalem, n'y connoissoient rien. Josphé pourtant n'en dit rien, & il l'applique à la couture qu'il dit n'avoir pu être aperçue.

Ce bon Roi Philadelphie en pleuroit de joye. N'étoit-il pas Juif? Ensuite viennent les 72 questions faites à ces 72 Envoyés. Quel miracle! Ces gens étoient tous instruits en même temps

dans

dans la Loi & dans le plus sublime de la Religion, dans la langue Grecque, dans la Morale, dans la Politique, enfin c'étoient des Panfophes, des savans universels.

Le nombre Septenaire a été en tout temps si sacré aux Juifs Cabalistes, que non-seulement ils l'ont employé dans le nombre des 70, mais l'Ordonnance pour le rachat de près de 200,000 Juifs, fut donnée, expédiée, publiée & exécutée dans toute l'Egypte dans l'espace de 7. jours. Admirez cette diligence!

Aussi pour ne pas se départir de ce nombre favori, il conduisit les 70, par un Pont & une Chaussée de 7. stades à l'Isle de Pharos. C'est apparemment le Hepta Stadion, que d'autres assurent avoir eu 9 stades ou plus, de longueur, construit après le regne de Philadelphie. On les y mit dans un Palais; ils conférèrent leurs traductions & les perfectionnerent, en les rendant conformes. *σύμφωνα ποιήσας*, & alors Démétrius, mort longtemps auparavant, leur servoit de Secrétaire. Ils travailloient jusqu'à la neuvième heure du jour. Il n'est pas dit en quelle saison, quoique les heures chez les Juifs diffé-

E 5

raissent beaucoup selon la longueur du jour. Auparavant ils alloient faire la cour au Roi, apparemment ils déjeûnoient aussi, pour pouvoir travailler si assidûment jusqu'à la 9<sup>e</sup>. heure que je suppose 3 heures après midi selon notre maniere de compter. Ils allerent aussi chaque fois solennellement laver leurs mains dans la mer & faisoient leurs vœux & leurs prieres, tout ceci prenoit du temps. Je ne m'arrêterai pas à réfuter l'absurdité de ceux qui soutiennent que ces LXX aient traduit tout l'Ancien Testament. Jofephe, Aristée & beaucoup d'autres ne font mention que de la Loi ou du Pentateuque. Contentons-nous d'examiner s'il est possible que le Pentateuque seul ait été traduit pendant ce nombre mystérieux de 72 jours (1).

D'autres ont déjà observé qu'en par-

(1) Il est vrai que Clément Alexandrin, Théodoret & Olympiodore font de cette opinion que tous les Livres ont été traduits par ces prétendus LXX. S'ils l'entendent de la maniere que Mr. De Valois, rapportée ci-dessus, on pourroit l'accorder en partie. Il y en a eu pourant qui ne l'ont été que sous Philometor comme nous le verrons ailleurs; mais de dire que le tout se soit fait en 70 ou 72 jours, c'est le comble de l'absurdité même, à parler seulement du Pentateuque, &c.

tageant ces cinq Livres en 72 portions égales, il faudroit qu'ils eussent traduit le premier jour les 15 premiers Chapitres de la Genese. Je crois que ce temps suffiroit à-peine pour les transcrire en Grec. Ils n'auroient donc pas fait un bon ouvrage, s'ils l'ont expédié si vite. Tout ce qui précédoit leur assemblée prenoit du temps. Philadelphie aimoit le luxe & la mollesse, il ne se fera pas gêné pour l'amour de ces Juifs. Il aura fallu attendre son lever. Enfin en accordant plus qu'on ne peut exiger, je veux qu'ils se soient assemblés régulièrement à 8 heures du matin. Se peut-il que dans une heure de temps on puisse traduire & bien traduire deux Chapitres & plus de la sainte Ecriture.

Tous les LXXXII. y ont-ils eu part ou non? Si on soutient l'affirmative, il aura fallu aller aux voix pour chaque verset, pour chaque phrase; quand même ils n'auroient jamais corrigé, ce qui ne donneroit pas grande idée de leur habileté, vu que principalement dans une Version il est impossible que 72 personnes soient toujours dans la même idée. Toutes les nombreuses versions que nous avons le prouvent

sans réplique. Quoi qu'il en soit, il auroit toujours fallu du temps pour les interroger, & 7 heures n'auroient pas suffi pour un seul Chapitre, bien moins pour 15. Mais si un seul est Auteur de la Version, pourquoi l'attribue-t-on à 72? On dira parce que 72 l'ont approuvée en opinant du bonnet. Je ne suis donc plus surpris qu'il y ait tant d'erreurs, si tous ont été muets, & qu'on ait agi avec tant de précipitation; notez qu'après l'avoir approuvée, il falloit encore du temps à Démétrius pour écrire leur décision unanime.

Après que toute la Version fut achevée Démétrius la lut à tout le peuple Juif, qui l'approuva & la loua beaucoup. Voilà une preuve manifeste que la version est bonne, parce que la multitude qui ignoroit parfaitement l'Hébreu, l'approuva; elle demanda en même temps que jamais on n'y fit aucun changement, d'où l'on conclut qu'on n'y en a jamais fait. O misère!

Avant que de quitter cet article, il faut parler aussi des Noms des Septante, qui sont encore une preuve de l'authenticité de cette histoire, puisque sans-doute Aristée n'auroit pu in-

venter des noms, comme les Auteurs de Cléopâtre & autres Romanciers. Je trouve qu'il y a moins réusé que ceux-ci. Nous avons fait voir que la langue Grecque étoit entièrement inconnue aux Juifs de Jérusalem, & qu'ils n'avoient adopté aucun de leurs usages. Cependant combien de noms Grecs!

Théodose, Théodote, Théophile, Dosthée, &c. Ensuite combien de noms barbares dont on ne trouve de vestiges, ni chez les Juifs, ni chez d'autres peuples! Je parle du temps dont il s'agit, vu que peu après la Palestine fut longtemps entre les mains des Ptolémées, ensuite des Rois Syriens, qui étoient Grecs d'origine; les noms, & en partie les mœurs y souffrirent de grands changemens.

---

## CHAPITRE VII.

*• Additions fabuleuses faites au récit d'Aristée.*

Réunissons ce que l'on raconte de leur inspiration divine & de leurs Cellules, ne voulant pas nous arrêter longtemps à des contes à dormir debout.

S<sup>t</sup>. Justin Martyr, jeune homme alors, fort zélé pour la religion Chrétienne, mais fort crédule, témoin la colonne & l'inscription qu'il dit avoir vue à l'honneur de Simon le Magicien, faits, sur lesquels il a été convaincu depuis longtemps d'erreur, Justin, dis-je, faisant un voyage en Egypte, vit des ruines que les Juifs du pays lui assurent être celles de ces Cellules où chacun des LXXII. étoit enfermé, que tous avoient traduit séparément, & que tout de-même la Version s'accordoit merveilleusement, sans qu'aucune des 72. différât d'un seul mot de l'autre. Cette tradition puérile a été sifflée, il y a longtemps, comme elle le mérite. Nous avons vu en tout temps, nous le voyons encore, & nous le verrons jusqu'à la fin du monde, qu'on débite de pareilles fornettes sur les Antiquités de tout pays, & qu'il y a toujours des gens crédules qui les prennent pour Evangile. Je ne doute pas que si on leur montrait des ruines qu'on leur diroit être celles de l'Ecurie de l'Anesse de Biléam, ils ne reçussent ce Conte comme tout autre. Mais que les auteurs des LXX. adoptent cette tradition & abandonnent là-dessus Aristée

& Joseph, c'est ce que je ne conçois pas. Il faudra donc qu'ils ajoutent aussi peu de foi à ces Rêveurs que je le fais moi-même.

Ces Cellules ont sans-doute fortifié, peut-être autorisé la tradition de l'inspiration. Jamais peuple plus superstitieux, & en même temps plus porté à inventer des fables, sur tout ce qui pouvoit exalter leur religion & leur nation, que les Juifs: ceux d'Egypte se voyoient opulens, à leur aise, jouissant de nombre de privilèges, principalement de celui d'avoir un temple. Il ne leur manquoit que d'égaliser leur Version au Texte Original, & pour y parvenir, ils assurent qu'elle étoit faite par inspiration. Ils inventerent donc la fable des Cellules, & cette fable s'étant établie dans l'esprit des gens crédules on eut recours à l'inspiration qui en étoit une conséquence nécessaire. Je voudrois encore ici montrer ma complaisance & supposer cette inspiration, si seulement quelqu'un veut avoir la charité de me résoudre une difficulté de laquelle je n'ai jamais pu venir à bout.

Septante & deux personnes sont enfermées chacune à part pour traduire

la Loi, de l'Hébreu en Grec. Ont-ils eu chacun un Exemplaire Hébreu devant les yeux pour le traduire? Ainfi 72. Exemplaires, au-lieu d'un seul, selon tous les Auteurs; auquel d'entre eux est échu celui qui étoit écrit en lettres d'or, d'un prix si immense? Ceci étoit pourtant d'une nécessité absolue. Je n'ai jamais entendu dire, ni lu que quelqu'un ait su traduire un Livre, sans l'avoir devant les yeux. Il falloit donc une inspiration bien plus étendue & plus miraculeuse que celle dont on parle & que Moÿse a dû avoir en l'écrivant: aussi il y a eu des gens assez impies, qui, pour soutenir l'authenticité de cette Version remplie de fautes, qu'ils n'ont pu ni osé méconnoître, ont eu recours à une inspiration d'un genre tout particulier, en disant que Dieu avoit voulu cacher aux Juifs Grecs une partie de ce qui se trouvoit dans le texte Hébreu, & leur révéler par contre d'autres choses qui y manquoient. Ce qui seroit dire, si on le peut sans blasphémer, que Dieu les a inspirés pour corrompre le texte. Morin dit expressément que les LXX. ont traduit par ordre du S. Esprit plusieurs choses autrement qu'elles n'étoient dans

la vérité Hébraïque, par conséquent contre la vérité. Quant même on voudroit avoir recours à une pareille inspiration, pour suppléer au défaut du nombre suffisant d'Exemplaires Hébraïques, alors je demanderois pourquoi on a fait venir ce bel Exemplaire à lettres d'or. Il auroit suffi que ces LXXII. Inspirés fussent venus; mais ni Philadelphie, ni Démétrius, ni Joseph, ni Aristée, ne les ont cru tels, ni moi non plus.

Avant que de quitter cette question je ferai encore une remarque.

Vossius rapporte une objection que fait Scaliger, savoir si les LXX. sont arrivés en Egypte dans le temps que Ptolémée avoit remporté une victoire navale sur Antigone, quelle étoit cette victoire? Vossius en paroît surpris & dit que c'étoit celle de la 3<sup>e</sup>. année de la 118. Olympiade. Ce grand Champion des LXX. décide bien vite. Je fais qu'alors, l'an 306 avant Jésus-Christ, Antigone s'approcha de l'Egypte par terre avec une armée formidable & qu'il envoya son fils Démétrius avec une flotte, qui ne l'étoit pas moins, pour attaquer ce pays par mer. J'ai lu que l'un & l'autre furent obli-

gés de se retirer sans avoir pu réussir, mais pour une bataille navale il n'en est pas dit le moindre mot.

Vossius se trouve donc trop court. Mais après avoir posé pour vrai ce qui ne l'est pas, il veut se tirer de la difficulté Chronologique, en plaçant ce fait 20 ans avant que Philadelphie eût commencé à regner. Il trouve des raisons à tout. Il assure que ce n'est pas la même année, mais que Ptolémée Soter avoit institué une fête anniversaire, pour cette victoire. Il ne le prouve pas non plus. Ptolémée auroit eu une multitude de fêtes à instituer, s'il avoit voulu en établir pour des occasions plus importantes même que ne l'étoit celle d'avoir simplement empêché l'invasion d'Antigone & de son fils. Voici ce que le Roi disoit à ces nouveaux venus au rapport d'Aristée, „ & „ puisqu'il se rencontre que vous ve- „ niez auprès de moi *dans le temps* que „ j'ai remporté par une bataille une „ victoire navale contre Antigone, je „ veux souper ce soir avec vous.” Qu'y a-t-il de plus clair? Il ne parle ni d'anniversaire, ni d'un jour consacré, mais *de temps* qu'il a remporté une victoire. Rien donc de plus faux,

que tout ce récit d'un bout à l'autre? Il n'y a point eu de bataille navale, celle que Vossius veut indiquer est arrivée quant à l'invasion 20 ans auparavant. Philadelphie n'étoit alors qu'un enfant ou peut-être n'étoit-il pas né encore.

Que dirons-nous encore pour détruire cette fable? Vitruve rapporte que Philadelphie fit une Bibliothèque à l'imitation des Rois de Pergame, & que le Bibliothécaire en étoit Aristophanes, Grammairien d'Athènes: Donc Démétrius, mort avant qu'Eumenes eût établi cette Bibliothèque, n'eut point de part à celle d'Alexandrie, ni n'en fut le Directeur.

Suidas assure que la Version des LXX. n'a été faite que la 33<sup>e</sup>. année de Philadelphie, & que Zénodote fut alors Bibliothécaire: donc tout ce qu'Aristée en dit est faux.

Celui-ci cite Hécatée l'Abdélite, comme un homme mort depuis longtemps, qui ne l'étoit pas encore l'an 284 avant Jésus Christ, année de la mort de Démétrius. Que faut-il juger du fond de cette histoire si par-tout on ne trouve que mensonge, que faussetés, que contradictions, qu'anachronismes?

Supposons que selon d'autres cet Hécatée fût contemporain d'Alexandre le grand, nous en tirerons un autre argument contre cette Version des LXX. Il a écrit une histoire des Juifs qu'il assure avoir tirée en grande partie d'un Livre qu'un Juif nommé Ezéchias avoit traduit. Ce fut donc l'écriture sainte. Hécatée ignoroit l'Hébreu: la Bible, du moins le Pentateuque a donc été traduit en Grec du temps d'Alexandre, ce que nous allons prouver. Que dire de la Lettre à Eléazar attribuée à Démétrius, Lettre si mal stylée & remplie de tant de barbarismes, lorsqu'on fait que les Athéniens ont épuré la langue Grecque au point qu'une Vendeuse de fruits la parloit mieux qu'un sçavant d'une autre partie de la Grece, & que Démétrius passoit pour l'homme le plus éloquent d'Athènes? cette circonstance seule ne découvre-t-elle pas toute l'imposture de cet Aristée?



## CHAPITRE VIII.

*Auteur de la Version des LXX.*

On ne sauroit fixer au juste le temps où la Version connue sous le nom des LXX a été faite; cependant on peut donner des conjectures, des probabilités, qui peuvent être équivalentes à des preuves.

Nous avons fait voir que déjà avant Alexandre grand nombre de Juifs ou furent emmenés captifs ou se rendirent volontairement en Égypte pour fuir les malheurs de la guerre, entr'autres Jérémie & Baruch. Du temps d'Alexandre les Juifs formerent à Alexandrie comme une ville dans la ville même, qui s'accrut encore sous Ptolémée Soter. Depuis l'an 609 avant Jésus-Christ que Joahas fut mené en Égypte, jusqu'au commencement du regne de Philadelphe, 323 ans; depuis la fuite des Juifs, lors de la destruction de Jérusalem par Nebucadnézar, 303 ans; depuis qu'Alexandre bâtit la Ville d'Alexandrie, 45 ans. Or il n'est pas douteux que plusieurs Juifs de la seconde

époque, au moins Jérémie & Baruch, n'aient apporté en Egypte des Exemplaires de la Loi. Il ne l'est pas plus, que ces Juifs ou leurs descendans n'aient entièrement dans un espace de temps si considérable oublié la langue Hébraïque. Il n'est pas à présumer qu'ils aient renoncé à leur religion, & pour la conserver il leur falloit la Loi. Il y a donc apparence que dès lors ils en eurent une Traduction. Ce qui fortifie cette opinion, est que les savans sont dans la pensée que plusieurs Philosophes Grecs ont puisé quelques-uns de leurs Dogmes dans la Doctrine des Juifs, Pythagore qui nâquit l'an 568, ou selon d'autres 586 avant Jésus-Christ & mourut l'an 506, Platon qui doit avoir vu le jour l'an 428 & mourut l'an 348 avant Jésus-Christ, & autres. Mais il paroît plus naturel de dire qu'ils aient fait usage des Livres des Juifs traduits en Grec, que d'avoir été instruits de vive voix dans les mystères de la religion qu'on cacheoit avec soin aux payens. Ces Juifs devoient absolument avoir la Loi, ils n'entendoient point l'Hébreu, il la leur falloit donc de nécessité en Grec: si on conteste cette vérité, quoiqu'elle me paroisse assez bien

prouvée, du moins on ne soutiendra pas, que pendant l'espace de 45 ans, qui se sont écoulés depuis la fondation d'Alexandrie jusqu'au commencement du regne de Philadelphie, un peuple, un grand peuple, qui remplissoit la moitié de cette ville, ait pu se passer de cette Loi. Je crois donc avec plusieurs savans qu'il y a eu une traduction bien plus ancienne que celle de Philadelphie.

Je veux pourtant supposer, pour faire plaisir aux défenseurs de cette Version, que ce soit sur la fin du regne de Ptolémée Soter par la faveur que Démétrius de Phalere accorda aux Livres, ou au commencement de celui de Philadelphie, on ait revu & corrigé l'ancienne Version & qu'on l'ait alors regardée comme nouvelle; que, si l'on veut, 7 ou 70 ou 700 Juifs des plus savans d'Alexandrie, aient entrepris cet ouvrage; que Philadelphie en ait mis l'original dans sa Bibliothèque; tout ceci ne conclura rien en faveur de la fable d'Aristée.

Il y a longtems qu'il a été prouvé que cette Version a été faite à Alexandrie par des Juifs Hellénistes, nommément des Alexandrins. On fait qu'il y a eu plusieurs Dialectes Grecs, Io-

nien, Rhodien, Phrygien, &c. Alexandrie étoit peuplée par des Grecs de toutes les contrées; il s'y forma un nouveau Dialecte qu'on nomma Alexandrin. On le remarque dans la prétendue Version des LXX.; bien plus on a observé que tout ce qui regarde l'Egypte, ses villes, leurs noms, leur situation, &c. est-ce qui s'y trouve de plus exact, & tel, qu'aucun autre qu'un Juif Egyptien, n'auroit pu s'en acquiter si exactement. Il paroît encore que ces Interpretes ont été fort ignorans dans l'une & l'autre langue.

Nous avons vu un trait de leur ignorance dans le mot *ασθεν* cité ci-dessus, qu'ils n'ont pas, ou pu, ou voulu traduire exactement; le premier manifesteroit une grande ignorance, l'autre une fraude évidente, l'un & l'autre ne leur seroit pas honneur. Je parle toujours de la Loi seule, que je crois avoir été corrigée ou traduite de nouveau à l'époque dont il s'agit. Quant aux Prophètes & aux Hagiographies, ils ne le furent que plus tard, peu-à-peu & par divers Auteurs, comme le prouve la différence du style. Ils n'en avoient pas besoin si-tôt. On se contenta à Jérusalem même pendant longtemps de lire  
les

les 54 Parascha de la Loi les jours du Sabbath; ce ne fut qu'à l'occasion de la persécution d'Antiochus Epiphane, (ou Epimane) que plusieurs Synagogues manquant d'Exemplaires de la Loi firent ces Parascha des Prophètes pour les lire en sa place: lorsque les copies furent de nouveau multipliées, on revint à l'ancien usage, en conservant néanmoins en même temps celles des Prophètes. Les Grecs Egyptiens les imiterent & lurent aussi les Parascha, ou Sections des Prophètes. Il est donc apparent que ceux de la Palestine n'ayant introduit cet usage qu'après le regne d'Antiochus, cette Version en Grec n'a été exécutée que dans ce temps ou plus tard.

Il se trouve pourtant parmi les fauteurs de la Version prétendue des LXX, des savans qui soutiennent qu'elle a pour Auteurs ces hommes inspirés qui ont traduit tous les Livres du V. Testament, sans quoi comment en soutenir l'autorité suprême? D'autres ne peuvent nier les fautes énormes qui s'y rencontrent, désavouent plusieurs Livres des Prophètes & autres. Vossius lui-même est forcé d'en excepter le Livre d'Esther, pour cette même raison.

Il n'est cependant pas probable qu'ayant traduit tant d'Hagiographes, ils aient négligé le Livre d'Esther, qu'ils estimoient au-dessus de presque tous les autres; ils célébroient la fête de Purim avec une joie & un appareil extraordinaires: enfin l'histoire rapportée dans ce Livre devoit les flatter, puisqu'elle étoit arrivée seulement environ 140 ans avant la fondation d'Alexandrie. Vossius n'a pourtant pas tort, puisqu'à la fin de ce Livre, dans la Vulgate Grecque, il est dit, que Dosithee rapporta de Jérusalem dans la 4.<sup>e</sup> année de Ptolémée Philometor, & que Lisimaque fils d'un Ptolémée l'avoit traduit à Jérusalem. Quoique je croie ceci aussi controuvé que l'histoire d'Aristée, par plusieurs des mêmes raisons, on voit pourtant que les Hellénistes ne croyoient pas cette Version plus ancienne, & la quatrième année de Philometor est postérieure à la première de Philadelphie de 109 ans, ainsi on peut juger si les autres Livres ont été traduits en même temps que le Pentateuque.

\* \* \*

## CHAPITRE IX.

### *Opinions diverses des Juifs sur la Version des LXX.*

Nous dirons peu de choses sur ces deux Articles. Nous avons déjà expédié Joseph. Quant aux Juifs, on n'a pas sujet de les produire, comme témoins. Le plus grand nombre regardant cette Version comme une profanation & un si grand malheur, qu'ils avoient établi un jeûne en mémoire de ce fait atroce, comme ils le croient; disant que Dieu pour manifester sa colère avoit couvert pendant 3 jours la terre de ténèbres aussi fortes que celles que Moÿse fit venir sur l'Egypte; d'autres pensant mieux, approuverent que leur Loi fût rendue utile à leurs compatriotes, qui n'entendoient point l'Hébreu. C'est dans ce sens qu'ils donnerent à la fin leur approbation à cette Version. Il est donc manifeste que dans le temps que les Juifs Hébreux abhorroient cette Version, ce qui dura en quelques endroits jusqu'après la venue de Jésus-Christ, ils ne pouvoient